



2025



**ATELIERS ET CHANTIERS
D'INSERTION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

La vocation de L'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, L'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

SOMMAIRE

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE.....	4
--	---

LES CHANTIERS D'INSERTION EN ÎLE-DE-FRANCE.....	5
---	---

1. UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI	5
a. LES ATELIERS QUALIFICATION INSERTION (AQI) : UN DIPLOME POUR UN NOUVEAU DÉPART.	5
b. ETAP'WEB, UN PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LE NUMÉRIQUE	12
2. LES SORTIES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
a. ATELIER QUALIFICATION INSERTION (AQI) RESTAURATION COLLECTIVE	18
b. SUR L'ACI, ETAP'WEB.....	20

LES TIG PÉDAGOGIQUES	23
----------------------------	----

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2025	27
--	----

1. GENRE.....	28
2. ÂGE.....	29
3. NIVEAU DE FORMATION	30
4. SITUATION AU REGARD DE LA JUSTICE	30
5. SITUATION AU REGARD DE LA SANTÉ	31
6. SITUATION FAMILIALE	31
7. PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES.....	33

UNE ÉQUIPE.....	36
-----------------	----

PERSPECTIVES 2026.....	41
------------------------	----

MERCI À NOS PARTENAIRES	43
-------------------------------	----

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

Pour cette année 2025, les Chantiers d'Insertion franciliens de L'Îlot ont continué à accueillir des hommes et des femmes, chacun avec son histoire et son parcours, mais tous animés par le même objectif : trouver un nouveau souffle ou prendre un nouveau départ grâce au parcours dans lequel ils s'étaient engagés.

Beaucoup sont allés jusqu'au bout de leur démarche et, grâce à l'obtention d'un diplôme, à la signature d'un contrat ou à une entrée en formation, ont réussi à stabiliser leur situation. Naturellement, les Conseillers en insertion professionnelle et les encadrants techniques ont été présents à leurs côtés pour les accompagner. Mais quelle joie de les voir partir sereinement vers de nouveaux horizons !

Au fil de ces pages, vous découvrirez quelques-uns des parcours qui nous ont particulièrement marqués.

L'année 2025 a également été marquée par le développement de notre activité autour du TIG pédagogique collectif. Ainsi, 12 sessions ont été organisées dans 7 des 8 départements franciliens, réunissant 87 participants au cours de l'année. Un chargé de mission emploi dédié a su créer de beaux partenariats sur ces nouveaux territoires et accompagner les participants dans la réflexion autour de leur projet professionnel. Pour ceux qui ont également choisi de poursuivre un accompagnement avec L'Îlot, des actions concrètes ont permis de mettre en œuvre un plan d'action en vue de la réalisation de leur projet.

Enfin, 2025 a aussi été une année de déménagements et d'emménagements, avec le regroupement de nos activités à Pantin en décembre.

Je vous laisse désormais découvrir, dans les pages qui suivent, les actions et les événements qui ont jalonné notre année 2025.

Isabelle CARTAGENA

Responsable des Ateliers insertion d'Île-de-France

LES CHANTIERS D'INSERTION EN ÎLE-DE-FRANCE

1. Un accompagnement vers l'emploi

Les Ateliers qualification insertion (AQI), mis en place à L'Îlot en 2009, ont le statut d'atelier et chantier d'insertion (ACI) et sont reconnus comme des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE). Ils ont pour objectif de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité, et plus particulièrement de personnes sortant de détention ou placées sous main de justice.

Ces dispositifs permettent aux bénéficiaires de préparer et d'obtenir le titre professionnel d'employé polyvalent de restauration, tout en bénéficiant d'un accompagnement global. Cette double approche leur offre les meilleures conditions pour rebondir vers l'emploi dans un secteur en forte tension.

Depuis 2022, le chantier Etap'Web permet à des personnes en parcours d'insertion de découvrir les métiers du numérique à travers différentes prestations confiées par nos clients : création de sites vitrines, développement de sites e-commerce, maintenance et évolution de sites existants, développement d'applications Web, automatisation de tâches, etc.

Support du parcours d'insertion, l'apprentissage des langages informatiques et des logiciels adaptés ouvre aux participants de nouvelles perspectives vers la formation ou l'emploi dans un secteur particulièrement dynamique et riche en opportunités.

Notre partenaire, l'association CodePhenix, apporte son expertise technique à ce projet, tandis que L'Îlot met au service des bénéficiaires son savoir-faire en matière d'accompagnement socio-professionnel.

a. Les Ateliers qualification insertion (AQI) : un diplôme pour un nouveau départ

Chaque année, deux groupes de douze personnes intègrent un parcours de neuf mois au sein des deux AQI de L'Îlot (Paris et Aubervilliers), et suivent un programme incluant :

- ✓ **des ateliers collectifs animés par les Conseillers en insertion professionnelle (CIP) de L'Îlot**, sur des thématiques sociales (finances, santé, administratif...) et professionnelles (création de CV, simulation d'entretien, réflexion sur les compétences, les codes de l'entreprise ...) mais aussi avec des activités culturelles qui ouvrent à de nouvelles connaissances (musée du Louvre, château de Versailles, visite de jardins partagés ...) ;
- ✓ **Des entretiens individuels pour gérer les situations personnelles et accompagner chacun dans des besoins concrets ;**

- ✓ **des sessions théoriques et pratiques en centre de formation professionnelle**, représentant plus de 350 heures de formation. Depuis trois ans, nous travaillons avec l'Agence de formation et de conseil en insertion (AFCI), organisme de formation spécialisé entre autres dans les métiers de la restauration ;
- ✓ **deux périodes de six semaines d'immersion en entreprise, au sein de deux structures différentes**, avec l'encadrement d'un tuteur volontaire. Ces périodes permettent de mettre en pratique les acquis de la formation, et de valider les savoir-être en entreprise.



Jour de rentrée à l'AQI93

La démarche d'accompagnement des Ateliers qualification insertion (AQI)

Dans un chantier d'insertion, l'accompagnement socio-professionnel est le pivot de l'action. Grâce aux Conseillers en insertion professionnelle (CIP) de l'association, spécialisés dans l'accompagnement du public, à nos partenaires associatifs et à quelques bénévoles, les salariés en insertion entrent dans un parcours qui va leur permettre de stabiliser leur situation sociale et de revenir vers une situation professionnelle saine.

Ci-dessous quelques thématiques d'ateliers :

- ✓ des interventions de professionnels pour présenter les métiers et le secteur de la restauration collective ;
- ✓ les codes de l'entreprise ;
- ✓ la gestion du budget ;

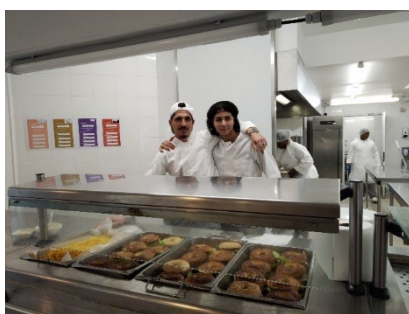
- ✓ les remises à niveau en Français et mathématiques ;
- ✓ les ateliers numériques renforcés ;
- ✓ une intervention de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) pour connaître ses droits et ses devoirs ;
- ✓ des interventions de Pôle Emploi en début et fin de parcours pour les AQI ;
- ✓ des ateliers sur la santé et les addictions ;
- ✓ des sorties culturelles ou de loisirs pour renforcer la cohésion du groupe ;
- ✓ etc.

L'accompagnement individuel assuré par les Conseillers en insertion professionnelle (CIP) permet à chaque salarié d'être conseillé et, si nécessaire, orienté vers des structures spécialisées en fonction de ses besoins. L'objectif est de trouver des solutions à toute situation susceptible de constituer un frein au retour à l'emploi.

Chaque salarié est reçu au moins une fois par mois par son CIP référent. Ces entretiens permettent de faire le point sur l'avancement des démarches engagées et de rappeler un principe essentiel : chacun reste acteur de son parcours. Les CIP sont présents pour accompagner, conseiller et mettre en relation lorsque cela est nécessaire, mais jamais pour agir à la place des personnes qu'ils accompagnent.

La préparation au titre professionnel

Théorie et pratique alternent tout au long de la formation grâce au formateur de l'AFCI, qui accompagne les groupes de L'Îlot depuis maintenant quatre ans. Son objectif est de préparer chaque participant à la réussite du titre professionnel, tant pour les épreuves écrites que pour la réalisation d'un menu et l'entretien oral. Au-delà de l'obtention du diplôme, la formation vise également à rendre les stagiaires pleinement opérationnels en situation de travail. Ils acquièrent ainsi les compétences nécessaires en production culinaire, en entretien et nettoyage des locaux, mais aussi en tenue de caisse, en réception des marchandises et en gestion de leur stockage.



Prêts pour le service – AFCI - AQI75

Les stages en entreprise

Ces deux périodes d'immersion, que chaque salarié en insertion est amené à effectuer au cours de son parcours à L'Îlot, constituent un véritable atout. Elles permettent aux participants de se confronter aux réalités du terrain en intégrant un établissement de restauration. Ces expériences leur donnent l'occasion de découvrir différents types d'établissements, diverses organisations de travail et d'affiner leur réflexion sur l'environnement professionnel qui leur correspond le mieux. Pour les stagiaires qui s'investissent pleinement dans ces périodes d'immersion, celles-ci peuvent déboucher sur une proposition d'embauche à l'issue de l'obtention de leur diplôme. Cette situation se présente régulièrement et constitue une belle reconnaissance du travail accompli tout au long de leur parcours.

Le recrutement

Nous recrutons des profils variés afin de constituer les groupes : bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi de longue, voire de très longue durée... Les personnes sous main de justice demeurent toutefois le public prioritaire de nos dispositifs.

Depuis plusieurs années, nous développons des partenariats afin de renforcer la présence des femmes au sein de nos chantiers. Cette année, les efforts menés à Paris ont porté leurs fruits, puisque les femmes représentaient 38 % des effectifs. Les candidatures restent très nombreuses sur les chantiers de L'Îlot, avec entre 70 et 100 dossiers reçus pour chacun des 12 postes à pourvoir. Trois sessions d'information collective sont organisées pour sélectionner les futurs participants et constituer un groupe aussi équilibré que possible, malgré la grande diversité des profils rencontrés.

Nous nous appuyons également sur une liste d'attente, qui nous permet de faire face aux désistements de dernière minute, qu'ils soient volontaires ou contraints (refus d'un aménagement de peine, embauche par une autre structure, évolution de la situation personnelle, etc.).



Session de recrutement de l'AQI93 – Agence France Travail d'Aubervilliers

Des ateliers complémentaires

Afin de permettre à chacun de renforcer ses compétences, des ateliers de remise à niveau en Français et en mathématiques sont proposés aux personnes qui en ont besoin et qui souhaitent s'y engager. Ils sont animés par Alain Breton, fidèle bénévole de L'Îlot, dont l'accompagnement permet aux participants de progresser à leur rythme. Les avancées de chacun sont suivies tout au long de leur parcours.

Le numérique étant aujourd'hui incontournable, tant dans les démarches administratives que dans la recherche d'emploi, nous avons également mis en place des ateliers informatiques. Ceux-ci permettent aux participants d'apprendre à utiliser un ordinateur, de gagner en autonomie sur les principaux services en ligne (France Travail, la CAF, l'Assurance Maladie, les impôts, etc.) et d'acquérir les méthodes et les outils nécessaires pour effectuer une recherche d'emploi efficace sur Internet.

Et des moments ludiques et culturels

Les parcours d'insertion sont également des moments privilégiés pour s'ouvrir à la culture, développer les compétences relationnelles et participer à des activités sportives ou ludiques. C'est pourquoi chaque groupe bénéficie de temps consacrés à ces découvertes, qui favorisent la cohésion, l'ouverture sur le monde et le développement de la confiance en soi.

Cette année, les participants ont notamment eu l'opportunité de visiter le musée du Louvre, grâce à l'engagement de Claude Wohrer, bénévole de L'Îlot, qui organise ces sorties en partenariat avec un guide du musée. Les parcours sont conçus en lien avec les activités des chantiers : les stagiaires de l'AQI, par exemple, ont suivi une visite consacrée aux arts de la table.

D'autres sorties ont également rythmé l'année : le château et le parc de Versailles, le parc de la Villette, avec la Cité des sciences et de l'industrie, la Cité des métiers et la Géode, le Musée national de l'histoire de l'immigration, ainsi que l'Aquarium de Paris.

Enfin, une journée placée sous le signe du sport et de la convivialité, organisée au parc Kellermann, a permis de renforcer la cohésion des groupes autour d'activités ludiques animées par Réda, entraîneur le temps d'une journée.



Groupe de l'AQI75 à Versailles



Groupe de l'AQI93 au Louvre

Deux groupes d'Atelier qualification insertion (AQI), avec un même objectif

En 2025, deux promotions ont été constituées : l'une a accueilli treize personnes sur le chantier parisien, l'autre douze personnes sur le chantier d'Aubervilliers.

Composés à 48 % de personnes sous main de justice et de bénéficiaires des minima sociaux, ces groupes ont rapidement développé un véritable esprit de solidarité. Les appréhensions et la méfiance des premiers jours ont progressivement laissé place à l'entraide, à la confiance et au soutien mutuel. Au fil des semaines, les épreuves traversées ensemble et les réussites partagées ont renforcé les liens entre les participants.

À l'issue de leur parcours, nombreux sont ceux qui résument cette expérience par une phrase qui revient régulièrement : « On est comme une famille maintenant ! » Un témoignage fort de la cohésion qui se crée tout au long de l'année et de la richesse des relations humaines qui se nouent au sein des chantiers.

Monsieur C. a cinquante-trois ans. Père de famille, il sort de quatre années de détention lorsqu'il intègre l'AQI 75. Auparavant, il travaillait dans un bureau d'études, mais, à la suite de sa condamnation, il ne peut plus exercer son métier, du moins pour le moment. Il cherche donc une nouvelle voie qui lui permettra de retrouver un emploi et de reconstruire une stabilité, tant personnelle que professionnelle.

Son premier stage se déroule très bien. À l'AFCl, le formateur sait également pouvoir compter sur lui pour soutenir les participants les plus jeunes ou les plus fragiles. Sa bonne humeur, son sens de l'humour et sa simplicité font de lui un élément moteur du groupe, apprécié de tous. Hélas, Monsieur C. n'ira pas jusqu'au terme de son parcours. Une opportunité d'emploi, mieux rémunérée et offrant de meilleures perspectives de stabilité, ne le fait pas hésiter longtemps. Il quitte l'AFCl en cours de parcours, mais reste en contact avec plusieurs participants et revient partager avec eux la dernière journée de la promotion, preuve des liens forts qu'il y a tissés.



Page 11 sur 44



Bravo aux Diplômés – AQI75 – 2025

b. Etap'Web, un parcours d'insertion professionnelle dans le numérique

Contexte et objectifs du parcours d'insertion

Créé en 2022, Etap'Web accueille huit personnes ayant une appétence pour le numérique et souhaitant approfondir leurs connaissances dans ce secteur, que ce soit par intérêt personnel ou dans la perspective d'y construire un projet professionnel. Encadrés par un encadrant technique de l'association CodePhenix, les participants acquièrent progressivement de nouvelles compétences grâce à l'apprentissage de différents langages de programmation et logiciels. Ils développent ainsi leur autonomie dans la réalisation de prestations telles que la création, la maintenance ou l'évolution de sites internet et d'applications Web.

En 2025, le projet a poursuivi sa consolidation. La réflexion s'est notamment portée sur la structuration d'un parcours permettant aux participants de préparer une certification en développement Web front-end. Parallèlement, l'accompagnement socio-professionnel a été

renforcé grâce à la mise en place de nouveaux outils de suivi et à un encouragement constant à multiplier les rencontres avec des professionnels, les immersions en entreprise et toutes les démarches favorisant une meilleure connaissance des métiers et des opportunités du secteur du numérique.

Développement des compétences techniques : un apprentissage pratique du Web

Grâce à un apprentissage individualisé, chaque salarié progresse à son rythme dans l'acquisition des différents langages informatiques, des outils et des méthodes de travail propres au développement Web. L'encadrant technique alterne cours individuels ou collectifs, exercices d'application et recherches complémentaires afin de favoriser la montée en compétences et le développement progressif de l'autonomie de chacun.

La réalisation des prestations confiées par nos clients, sur lesquelles les salariés sont directement mobilisés, leur permet de mettre immédiatement en pratique les connaissances acquises. Ils apprennent également à gérer un projet, à travailler en équipe et à gagner progressivement en autonomie au fil de l'avancement des missions.

Toujours dans l'objectif de les confronter aux réalités du monde professionnel, chaque salarié est encouragé à effectuer au moins une période d'immersion en entreprise. Ces expériences constituent généralement un temps fort du parcours. Les échanges avec le tuteur, lors du bilan de fin d'immersion, permettent aux participants de prendre conscience de leurs points forts, d'identifier leurs axes de progression et de renforcer leur confiance en eux.



Un accompagnement global : des actions complètes de soutien à l'insertion

En plus de l'accompagnement technique, les salariés en parcours bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel, à la fois individuel et collectif.

Les Conseillers en insertion professionnelle animent des ateliers collectifs consacrés aux métiers du numérique, à leurs débouchés et aux nombreuses opportunités qu'offre ce secteur. D'autres temps sont également proposés autour de thématiques sociales, culturelles ou liées à la recherche d'emploi.

Des professionnels du numérique interviennent régulièrement afin de présenter leur métier, leur parcours et leur environnement de travail, permettant ainsi aux participants de mieux appréhender la réalité du secteur et d'enrichir leur projet professionnel.

Des cours d'anglais sont également proposés par François Blanchard, bénévole de L'Îlot, qui intervient tous les quinze jours. À travers des échanges, des mises en situation et des activités ludiques, il sensibilise les participants à la pratique de cette langue devenue incontournable dans les métiers du numérique.

Comme pour les chantiers restauration, des sorties culturelles sont régulièrement organisées afin de favoriser l'ouverture à l'art, au patrimoine et à la culture. Cette année, les participants ont notamment suivi une visite guidée consacrée au street art dans les rues du treizième arrondissement de Paris. Ils ont également découvert la plateforme de l'Arc de Triomphe et visité l'Assemblée nationale.

Zoom sur la culture Street Art

Lundi 21 juillet, les salariés du chantier Etap'Web sont partis à la découverte des œuvres de street art dans les rues du treizième arrondissement de Paris. Guidés par Delphine, qui partage bénévolement sa passion pour son quartier et pour l'art urbain, ils ont porté un regard nouveau sur les façades et les murs qui les entourent au quotidien.

Monsieur M., salarié en parcours sur le chantier Etap'Web, témoigne :

« Nous avons passé un très bel après-midi à parcourir les rues du treizième arrondissement de Paris à la découverte des œuvres de street art qui y sont exposées. C'était à la fois enrichissant, ludique et vraiment captivant. Delphine, passionnée par cet art urbain, nous a généreusement guidés tout au long du parcours. Elle a pris le temps de nous expliquer, avec enthousiasme,

*l'histoire des artistes, leurs styles, leurs techniques et l'intention derrière chaque œuvre. Grâce à elle, cette promenade s'est transformée en une véritable immersion dans l'univers du street art. J'étais déjà fasciné par des artistes comme D*Face ou Invader, mais le fait de pouvoir admirer leurs œuvres directement sur les murs de Paris, dans leur contexte, a rendu l'expérience encore plus forte. C'était incroyable de les voir « en vrai », intégrées dans l'environnement urbain, parfois même discrètes, presque cachées, comme des trésors à découvrir.*

Ce qui m'a particulièrement marqué, c'est la diversité des créations : fresques monumentales, mosaïques pixelisées, gravures discrètes... Chacune portait son propre message et dégageait une énergie particulière. J'ai d'ailleurs pris des photos de chaque œuvre rencontrée, tant j'ai été inspiré par leur beauté, leur créativité et, parfois, leur audace.

Bien sûr, j'aurais aimé en voir encore davantage, mais je suis déjà très reconnaissant d'avoir pu vivre ce moment unique, d'autant plus que j'ai pu le partager avec mes collègues. Ce fut une balade entre deux averses, entre éclaircies et nuages, mais toujours accompagnée d'œuvres hautes en couleur. Une véritable respiration artistique dans notre quotidien.

Un grand merci à Coralie et à Marie de nous avoir fait découvrir Paris sous un angle aussi original que poétique. C'était une parenthèse inspirante, joyeuse et enrichissante. Un après-midi que je n'oublierai pas. »

Un autre temps fort de l'année a été la journée organisée avec la Fondation Gecina, partenaire de L'Îlot. Le vingt-quatre septembre, dix salariés de Gecina sont venus animer une journée de solidarité au sein d'Etap'Web. Cette journée a été riche en échanges et en découvertes : partage d'expériences autour du monde de l'entreprise, présentation des métiers de l'informatique présents chez Gecina, accompagnement à la rédaction des CV, simulations d'entretiens... Autant de temps qui ont permis aux participants de mieux appréhender les attentes du monde professionnel, tout en créant un véritable moment d'échange et d'enrichissement mutuel entre les salariés de Gecina et ceux d'Etap'Web.



Journée Gecina – Journée de présentations et partages d'expériences

Cette année encore, nous avons renouvelé notre intervention d'une demi-journée au sein d'un foyer pour adultes en situation de handicap. Les salariés d'Etap'Web se sont mobilisés au service des résidents afin de les accompagner dans la résolution des difficultés rencontrées sur leurs smartphones, tablettes ou ordinateurs.

Cet après-midi, riche en échanges, en émotions et en découvertes mutuelles, a permis de valoriser les compétences acquises par les participants tout en créant un véritable moment de partage et de solidarité.

Développement commercial et relations partenariales

Depuis trois ans, Etap'Web a progressivement gagné en visibilité et en reconnaissance, et les partenariats développés sont aujourd'hui nombreux. Certains partenaires nous confient des prestations, nous sollicitent dans le cadre de marchés, ou encore nous orientent des candidats. Autant de liens qui contribuent au développement du chantier et à la valorisation de son savoir-faire.

Cette dynamique se construit également à travers notre présence sur les salons et événements du territoire, notre participation aux groupes de travail dédiés à la filière numérique, aux groupes d'échanges, aux journées entreprises et aux événements liés aux clauses sociales, ainsi qu'auprès des associations de quartier. Ces nombreuses occasions nous permettent de faire connaître le chantier, de renforcer notre réseau et de développer de nouveaux partenariats dans des secteurs variés.

Même si notre activité reste encore en deçà de nos capacités d'accueil, les prestations réalisées demeurent le moteur du projet. Elles permettent aux salariés en parcours de se confronter aux exigences de la production, aux attentes des clients, au respect des délais et à l'évaluation du travail réalisé. C'est pourquoi nous poursuivons activement notre recherche de nouvelles prestations et de nouveaux clients afin de poursuivre le développement d'Etap'Web.

Quelques données chiffrées

En 2025, nous avons accueilli quinze personnes au sein de notre chantier d'insertion. Les durées de parcours ont varié de quatre mois à deux ans, avec une durée moyenne de treize mois.

Parcours

« Chère Isabelle, chère Marie, cher Sofien,

Après les départs d'X et de Z, j'ai observé qu'ils vous avaient remercié pour votre travail et votre accompagnement (ce qui est tout à fait normal) et je me suis fait la réflexion qu'à mon sens il n'était pas nécessaire d'attendre la fin de contrat pour remercier des personnes qui vous ont accompagné à une étape de votre vie et qu'humainement parlant, il est toujours bon de faire savoir aux gens de votre entourage l'apport qu'ils vous procurent sans nécessairement attendre un événement particulier pour le faire.

Cela étant dit, je voulais à la moitié de mon contrat (eh oui, déjà 4 mois) vous manifester ma gratitude à vous trois en premier lieu (car c'est avec vous que j'ai eu le premier contact, mais j'y inclus également Mounim, Coralie, Nesrine et Briec), pour le travail, l'accompagnement, la patience ainsi que la disponibilité dont vous faites preuve, d'autant plus par rapport à mon parcours et du fait que j'ai une vision très péjorative du monde du travail et des « supérieurs » hiérarchiques, du fait de mon expérience et que par vos qualités que j'observe au quotidien, vous m'avez montré au travers de ces 4 mois passés à vos côtés que ce n'était pas une réalité systématique (de manière générale, car je me doute qu'il y a des bonnes personnes chez les supérieurs mais de ma propre expérience, je n'en ai pas eu ni vu).

Bien sûr le monde du travail ce n'est pas tout le temps facile et j'en ai conscience, mais j'espère vivement que les prochains mois se passeront de la même manière si ce n'est mieux, et je voulais aussi porter à votre esprit, qu'au-delà de l'utilité de votre fonction, j'apprécie particulièrement votre proximité humaine lors de nos échanges.

Voilà ce que je tenais à vous exprimer après 4 mois passés au sein de votre structure et de votre équipe et le ressenti positif que j'en retire.

Vivement la suite avec vous...

Cordialement. »

mail de Monsieur H. mai 2025 – Etap'Web

2. Les sorties

a. Atelier qualification insertion (AQI) restauration collective

Les parcours en AQI proposés par L'Îlot ont deux objectifs :

- ✓ obtenir le titre professionnel d'employé polyvalent de restauration ;
- ✓ trouver un emploi dans le secteur de la restauration collective.

Le titre professionnel « employé polyvalent de restauration »

Sur les deux promotions, nous avons hélas connu des situations difficiles ;

- 4 personnes ont été en arrêt maladie longue durée, et n'ont pas suivi le programme dans son intégralité ;
- 5 personnes ont été réincarcérées (dans 3 cas du fait d'horaires de bracelet non respectés).

Parmi les vingt-cinq participants ayant intégré les deux promotions, quinze ont obtenu le titre professionnel d'employé de restauration.

À cette occasion, une cérémonie de remise des diplômes a été organisée. Chacun a pu exprimer ce que cette réussite représentait pour lui : « mon premier diplôme », « la première reconnaissance de mon travail », « une fierté à montrer à mes enfants » ... Autant de témoignages qui rappellent que, bien au-delà de la qualification obtenue, ce diplôme constitue une étape importante dans un parcours de reconstruction personnelle et professionnelle.

Les sorties emploi / formation

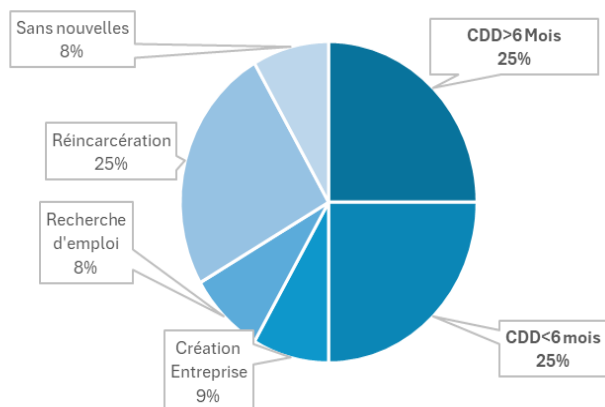
Même si le secteur de la restauration demeure en tension et offre de nombreuses opportunités de recrutement, les employeurs restent parfois prudents au moment de l'embauche. Ainsi, une grande majorité des personnes ayant retrouvé un emploi ont d'abord été recrutées dans le cadre de contrats à durée déterminée de courte durée, le plus souvent de six mois.

Ces contrats pourront, par la suite, être renouvelés ou évoluer vers un contrat à durée indéterminée. À ce jour, nous ne disposons toutefois pas encore du recul nécessaire pour mesurer l'évolution de ces parcours professionnels.

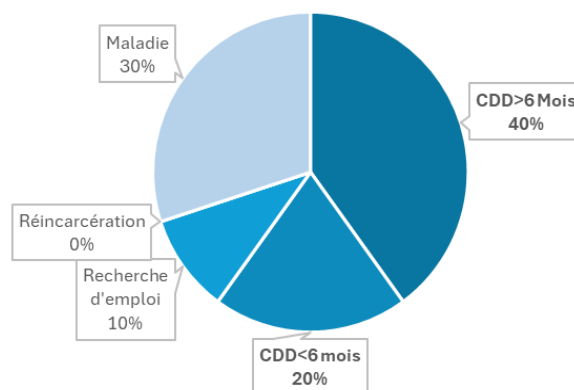
Ci-dessous les chiffres des sorties de nos deux AQI.

AQI 75 + 93	PARIS		AUBERVILLIERS	
Participants en début d'action	13		12	
Participants en fin d'action	10	77 %	10	83 %
Réussite au diplôme	8	80 %	7	70 %
SORTIES				
CDI	0		0	
CDD > 6 Mois	3		4	
CDD < 6 mois	3		2	
Création d'entreprise	1		0	
Suite parcours SIAE	1		0	
SORTIES DYNAMIQUES	8	80 %	6	60 %
Recherche d'emploi	1		1	
Autres sorties	1	10 %	1	10 %
Réincarcération	3		2	
Maladie	0		3	
Sans nouvelles	1		0	

PARIS - Sorties AQI75



AUBERVILLIERS - Sorties AQI93



b. Sur l'ACI, Etap'Web

En 2025, quinze personnes ont été accueillies sur le chantier Etap'Web. Certaines, recrutées en 2024, voire en 2023, étaient toujours en contrat au cours de l'année. En effet, ce chantier fonctionne en entrées et sorties permanentes, ce qui permet aux salariés de bénéficier d'un parcours pouvant aller jusqu'à deux ans. Ce fut notamment le cas d'une salariée entrée à la fin de l'année 2023.

Au cours de l'année, sept personnes ont quitté l'ACI Etap'Web, tandis que six poursuivaient encore leur parcours à la clôture de l'exercice.

Les sorties :

- ✓ une entrée en formation École 42 ;
- ✓ une en CDD de deux ans en alternance (BTS) ;
- ✓ trois en CDD inférieurs à six mois, dont un dans le numérique ;
- ✓ une formation courte Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) sur un poste de testeur numérique ;
- ✓ un abandon sans nouvelles.

	ACI WEB	
Accompagnés sur l'année	15	
Sorties sur l'année	7	
Durée moyenne	12 mois	
SORTIES		
CDD >6 mois	1	
CDD <6 mois	3	
Formation POEC	1	
Formation École 42	1	
Sorties dynamiques	6	86 %
Sans nouvelles	1	

Nous avons noué un partenariat avec l'École 42, référence dans les formations aux métiers du numérique. Cette année, cinq salariés ont tenté d'intégrer cette école prestigieuse. Un seul a réussi les épreuves d'admission, plus connues sous le nom de « la Piscine », et a ainsi pu intégrer la formation au mois de mai.

Par ailleurs, nous développons des partenariats avec d'autres établissements de formation susceptibles d'accueillir des salariés d'Etap'Web à l'issue de leur parcours, idéalement dans le cadre d'une alternance.

Comme dans tout chantier d'insertion, certains participants découvrent au fil de leur parcours que les métiers du développement Web ne correspondent finalement pas à leur projet professionnel. Ils souhaitent néanmoins conserver les compétences acquises pour des projets personnels ou associatifs, comme la création d'un site internet pour une association ou pour un proche. Dans ces situations, nous les accompagnons dans la construction d'un nouveau projet professionnel, plus en adéquation avec leurs aspirations.

En 2025, six salariés ont effectué une Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) au sein de différentes entreprises. Ces immersions donnent généralement lieu à des retours très positifs sur leur implication et la qualité de leur travail. Toutefois, elles n'ont pas encore débouché sur des propositions d'embauche.

Tranche de vie

Sur Etap'Web, nous travaillons en partenariat avec CodePhenix, association présente au centre de détention de Melun, où elle anime un chantier d'insertion formant aux métiers du développement Web. Depuis la création d'Etap'Web, nous accueillons régulièrement des personnes ayant suivi ce parcours en détention et souhaitant poursuivre leur réinsertion au sein du chantier de L'Îlot. Ce fut notamment le cas de Monsieur D.

Rencontré lors d'une journée de permission de sortir par l'équipe d'Etap'Web, Monsieur D. nous a immédiatement convaincus par sa motivation et son profond désir de reconstruire sa vie après plusieurs années d'incarcération. Il lui faudra toutefois patienter près de huit mois avant que son aménagement de peine ne soit validé par le juge. Il intègre alors le chantier d'Aubervilliers.

À sa sortie, il porte un bracelet électronique, une contrainte qui le préoccupe énormément. Soucieux de respecter scrupuleusement les horaires qui lui sont imposés, il ne veut prendre aucun risque susceptible de compromettre son parcours.

Grâce à ses solides compétences en informatique, à sa bonne humeur communicative et à son envie de partager ses connaissances, Monsieur D. trouve très rapidement sa place au sein du groupe. Sa passion est l'intelligence artificielle et les nombreuses possibilités qu'elle offre. Il l'utilise au quotidien et initie les autres participants à un usage pertinent de ces nouveaux outils. Chacun se souvient des histoires imaginaires qu'il faisait naître grâce à l'IA ou encore des images qu'il générerait, suscitant rires et bonne humeur au sein du groupe.

Les années passées en détention ont toutefois laissé des traces. Le stress et la peur de l'inconnu ressurgissent parfois et freinent l'avancée de certains de ses projets. L'équipe de L'Îlot est présente à ses côtés pour l'accompagner dans ces moments plus difficiles et l'aider à reprendre confiance.

Il effectue ensuite une immersion d'un mois au sein d'une entreprise partenaire. Sans surprise, cette expérience se déroule remarquablement bien. Il en ressort renforcé dans sa confiance en lui et plus déterminé que jamais à poursuivre son parcours dans le développement Web. Son véritable objectif est d'intégrer l'École 42. Il s'y prépare avec beaucoup de rigueur, consacrant son temps libre et ses week-ends aux exercices demandés. Ses efforts sont récompensés lorsqu'il est admis à « la Piscine », les quatre semaines intensives de sélection.

Libéré de son bracelet électronique, il commence peu à peu à laisser derrière lui la période de détention et les contraintes qui l'accompagnaient. Il réapprend progressivement à vivre pleinement sa liberté et à se projeter sereinement dans l'avenir.

À l'issue des épreuves, son admission à l'École 42 est confirmée. Fier et heureux, il revient pendant un mois à Etap'Web en attendant la rentrée. Puis vient le moment du départ. Un départ relatif, car Monsieur D. continue de nous rendre régulièrement visite pour partager les progrès qu'il réalise, le plaisir qu'il éprouve à apprendre chaque jour davantage et son enthousiasme à évoluer dans un environnement qu'il trouve particulièrement stimulant.

LES TIG PÉDAGOGIQUES

Peine alternative à l'emprisonnement, le Travail d'intérêt général (TIG) est une mesure pénale qui permet à une personne condamnée d'effectuer des heures de travail non rémunéré au sein d'une association ou d'un organisme à but non lucratif. Selon les faits, cette peine peut représenter de vingt à quatre cents heures de travail. Le condamné doit accepter cette mesure et réaliser les heures qui lui sont prescrites dans le délai fixé par l'autorité judiciaire.

Depuis plusieurs années, L'Îlot s'est engagé dans l'accompagnement de cette mesure, qui concerne souvent des personnes condamnées pour un premier délit. L'objectif est de donner du sens à l'exécution de la peine en proposant un parcours qui amène les participants à réfléchir à leur situation, à identifier leurs compétences et à construire un projet favorisant leur réinsertion sociale et professionnelle.

Ainsi, le TIG devient non seulement un moyen de s'acquitter de sa peine, mais également une opportunité de préparer l'avenir.

Le parcours de TIG pédagogique de L'Îlot est composé de quatre étapes :

- ✓ un module collectif sur quatre jours, incluant une demi-journée de visite en entreprise ou structure associative pour une découverte des métiers ;
- ✓ deux heures d'entretien individuel ;
- ✓ une ou plusieurs immersions dans des structures d'accueil qui permettent de solder les heures de TIG à effectuer dans le cadre du dispositif de TIG individuel géré par le SPIP
- ✓ un accompagnement par L'Îlot sur volontariat, pouvant aller jusqu'à six mois.

Le module, d'une durée de quatre jours, aborde différentes thématiques : la définition du projet professionnel, l'identification des compétences et des acquis, la découverte des codes de l'entreprise ainsi que les techniques de recherche d'emploi. Il permet aux participants d'acquérir de nouveaux repères et de développer leurs compétences, mais surtout d'explorer des métiers correspondant à leurs centres d'intérêt, à leurs aptitudes et aux contraintes liées à leur situation personnelle.

Depuis fin 2024, ce parcours TIG a été largement sollicité par tous les référents TIG d'Île-de-France, qui souhaitent voir une ou plusieurs sessions se dérouler sur leur territoire ; et sur 2025, ce sont :

- douze sessions complètes qui se sont déroulées sur sept des départements franciliens ;
- quatre-vingt-sept participants ;

- une dizaine de partenaires mobilisés pour accueillir le groupe lors d'une visite d'entreprise.

Même si, pour certains participants, l'objectif premier reste avant tout de « faire leurs heures de TIG », nombreux sont ceux qui, à l'issue des quatre jours de module collectif, reconnaissent avoir fait évoluer leur regard sur leur avenir. Ils repartent avec de nouvelles idées pour leur parcours et se disent « mieux renseignés » et « plus prêts à affronter le monde du travail ».

Peu de participants expriment le souhait de poursuivre un accompagnement sur la base du volontariat. En revanche, la période d'immersion qui suit le module constitue souvent une étape déterminante dans leur parcours de réinsertion.

En parallèle de l'animation des sessions, de l'accompagnement des participants et du suivi administratif du dispositif, Alioune Gueye, chargé de mission emploi dédié aux TIG, a poursuivi le développement de nouveaux partenariats sur les territoires récemment investis. Grâce à ce travail, nous disposons désormais d'un réseau permettant d'organiser, lors des prochaines sessions, des rencontres avec des professionnels ainsi que des visites de structures afin de faire découvrir aux participants une plus grande diversité de métiers et de secteurs d'activité. Ce travail de prospection et de développement se poursuit activement.

Les immersions proposées à l'issue du module pédagogique sont en nette progression. En 2025, vingt-trois personnes ont ainsi poursuivi leur démarche en réalisant leurs heures de TIG dans le cadre d'une immersion individuelle. Ces expériences sont, dans la grande majorité des cas, très positives. Elles permettent aux participants de découvrir concrètement le monde du travail, de reprendre confiance en leurs capacités et, pour certains, de dépasser les appréhensions ou les représentations négatives qu'ils en avaient.

À l'issue du parcours, huit personnes ont sollicité un nouvel entretien après les deux heures d'accompagnement individuel proposées. Toutefois, l'éloignement géographique constitue souvent un frein à la poursuite d'un suivi en présentiel pour les participants qui souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement plus régulier.

En 2025, nous avons également ouvert ce dispositif aux jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Dans deux départements, Paris et la Seine-Saint-Denis, plusieurs jeunes majeurs accompagnés par la PJJ ont intégré les groupes. Cette expérimentation s'est révélée très positive et mérite désormais d'être développée sur d'autres territoires.

En revanche, il demeure difficile d'évaluer les effets du dispositif sur le long terme. Une fois leurs heures de TIG réalisées, peu de participants restent en lien avec L'Îlot ou avec les services de la justice, ce qui limite les possibilités de suivi de leur parcours de réinsertion.

Paroles de participants à l'issue des sessions de TIG :

« J'ai bien aimé. Le SPIP m'a proposé ça, et je suis pas du tout déçu. Je vais revenir. L'entretien c'est important, savoir les questions, les réponses, on dit que ça casse la tête, mais c'est grave important. Je veux continuer l'accompagnement »

Monsieur A. – TIG93 juin 2025

« C'était bien. J'ai pu faire le tour pour organiser mon emploi et maintenant il faut se mettre en route. Yookan (*), c'est ce que j'ai le plus aimé, c'était concret. »

Monsieur M.- TIG93 – juin 2025

« C'est passé vite. Ça m'a permis de me mettre au point sur le projet pro, d'avoir un accompagnement. L'entretien, ça m'a permis de me conforter, le CV, j'ai pu le remettre à jour. Avec Yookan, j'ai un RV pour une future voie professionnelle dans la logistique. »

Monsieur N. – TIG75 – octobre 2025

« Pas mal du tout. J'ai appris des choses, mes compétences à moi, à me trouver mieux dans mes compétences et savoir les connaître. C'est passé vite. Le CV j'ai pu modifier des choses aussi. Et tout m'a servi un peu plus pour avancer. »

Monsieur V. – TIG 94 – septembre 2025

(*) : centre d'orientation basé à Rosny et qui expérimente l'orientation par des activités ludiques et immersives.

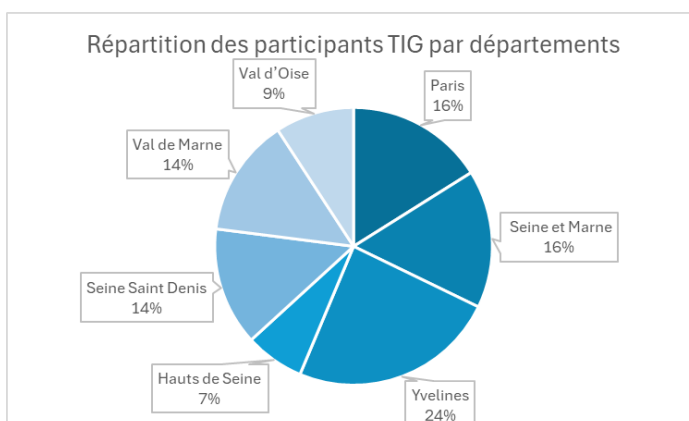
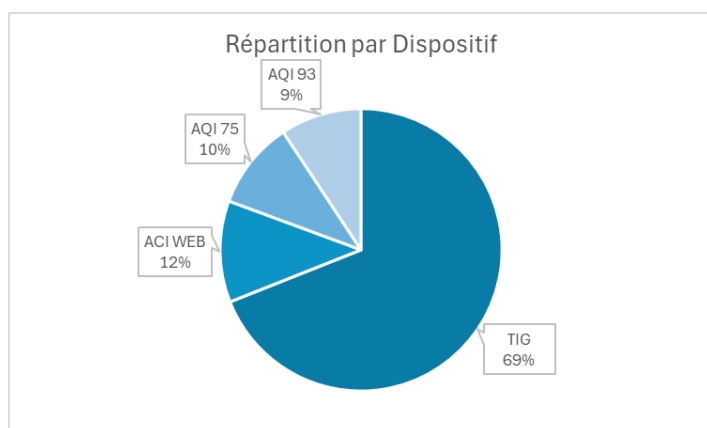


Session TIG 78 – mars 2025

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2025

En 2025, l'activité insertion Île-de-France a accueilli 127 personnes dans le cadre de ses activités réparties comme suit (hors dispositifs « dedans-dehors ») :

- ✓ atelier qualification insertion restauration Paris (AQI75) : treize personnes ;
- ✓ atelier qualification insertion restauration Aubervilliers (AQI93) : douze personnes ;
- ✓ chantier d'insertion Web, Etap'Web (ACI Web) : quinze personnes ;
- ✓ sessions de TIG pédagogiques : quatre-vingt-sept personnes ;
 - **Paris** : deux sessions, quatorze participants ;
 - **Seine-et-Marne** : deux sessions, quatorze participants ;
 - **Yvelines** : deux sessions, vingt et un participants ;
 - **Hauts-de-Seine** : une session, six participants ;
 - **Seine-Saint-Denis** : deux sessions, douze participants ;
 - **Val-de-Marne** : deux sessions, douze participants ;
 - **Val-d'Oise** : une session, huit participants.



On constate que les TIG représentent désormais près de 70 % des personnes accompagnées dans le cadre de nos actions. Toutefois, les durées de parcours sont très différentes selon les dispositifs : deux semaines en moyenne pour les TIG, neuf mois pour les AQI et une durée moyenne de douze mois en 2025 pour l'ACI Etap'Web.

Le chantier Etap'Web présente une bonne stabilité de ses effectifs, avec seize personnes accueillies en 2024 contre quinze en 2025. Cette légère évolution s'explique notamment par l'allongement d'un mois de la durée moyenne des parcours. Le nombre de places reste stable, avec huit postes disponibles.

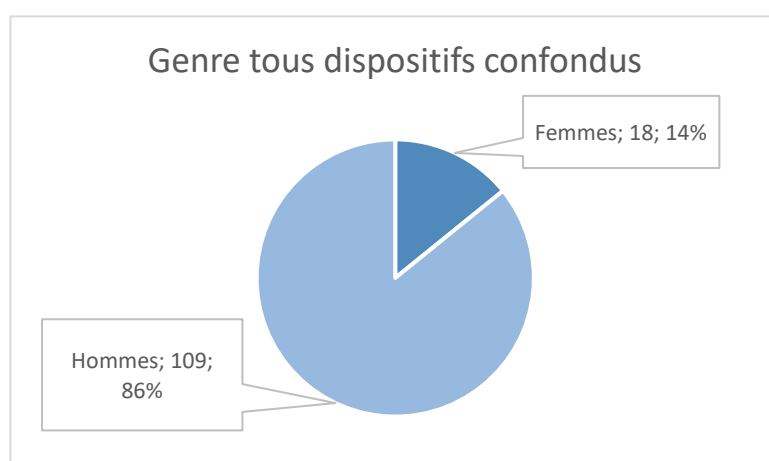
Pour les AQI, le nombre de personnes accueillies est également limité par la capacité d'accueil des chantiers : chaque session ne peut intégrer que douze participants. Par ailleurs, lorsqu'un salarié quitte le dispositif en cours de parcours, il n'est généralement pas possible de le remplacer, même si des candidatures sont disponibles, car l'avancement du programme rend souvent difficile l'intégration d'un nouveau participant dans de bonnes conditions.

1. Genre

Nos actions accueillent majoritairement des personnes sous main de justice. La population carcérale étant composée à 95 % d'hommes, nous rencontrons encore des difficultés à féminiser nos effectifs.

Sur les chantiers d'insertion, ouverts aux personnes éligibles aux dispositifs de l'insertion par l'activité économique, nous parvenons toutefois à accueillir des femmes, généralement bénéficiaires des minima sociaux. Cette diversité des profils permet d'instaurer une certaine mixité au sein des groupes.

Pour la première fois, nous avons également accueilli des femmes dans le cadre de plusieurs sessions de parcours TIG, contribuant ainsi à diversifier progressivement les publics accompagnés.



Toutefois, ces données doivent être analysées au regard de chacun des dispositifs. Ainsi, les AQI accueillent 36 % de femmes, tandis que celles-ci ne représentent que 4,6 % des participants aux parcours TIG.

Le tableau ci-après permet de mieux visualiser ces écarts entre les différents dispositifs.

Répartition par genre, selon les dispositifs

	TOTAL 127		ACI WEB 15		AQI x2 25		TIG 87	
Femmes	18	14,2 %	2	13,3 %	9	36 %	4	4,6 %
Hommes	109	85,8 %	13	86,7 %	16	64 %	83	95,4 %

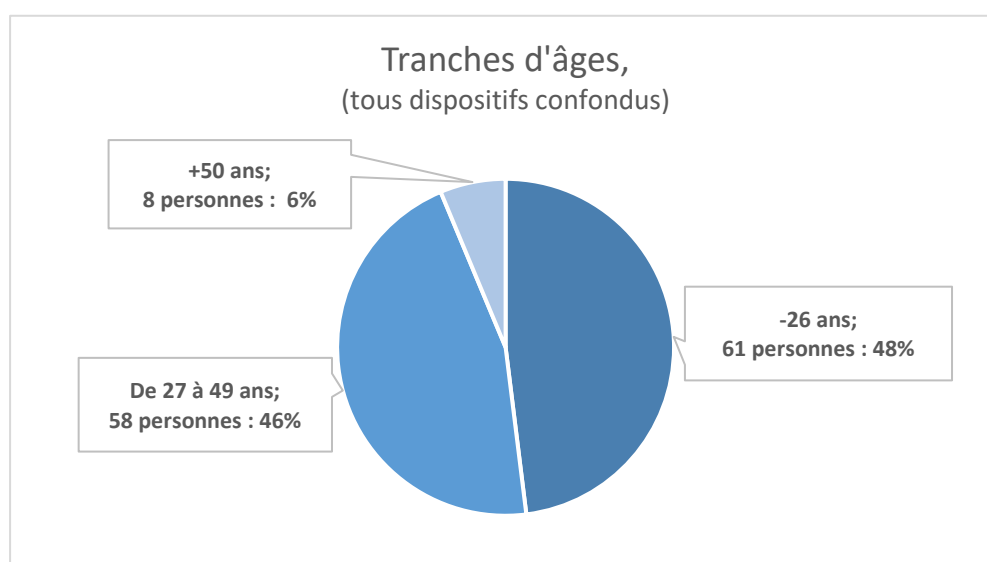
2. Âge

La moyenne d'âge de l'ensemble des participants est de 30,4 ans, soit un âge légèrement inférieur à celui observé les années précédentes. Cette évolution s'explique notamment par la forte proportion de personnes accompagnées dans le cadre des TIG, qui sont généralement plus jeunes que les salariés en insertion des chantiers.

Là encore, il convient toutefois d'analyser ces données par dispositif, les moyennes d'âge pouvant varier de manière importante selon les publics accueillis.

Moyenne d'âge par dispositif :

AQI 75	38 ans
AQI 93	42 ans
ACI Web	33 ans
TIG	26 ans



En 2025, le plus jeune salarié des chantiers avait 20 ans (AQI75), le salarié le plus âgé avait 58 ans (AQI93).

3. Niveau de formation

Lors des recrutements pour les AQI, les candidats doivent savoir lire, écrire et maîtriser les quatre opérations afin de pouvoir suivre la formation, de niveau équivalent à un CAP.

De même, pour intégrer l'ACI Etap'Web, les participants doivent savoir lire, écrire et réussir un test de logique. Un autre prérequis pour cette action est de maîtriser l'utilisation d'un ordinateur sur des fonctions de base.

Une majorité des participants (58 %) possède un niveau CAP/BEP, diplôme obtenu ou non. Les sessions TIG accueillent quant à elles des participants dont le niveau de scolarité se situe majoritairement entre le collège et le CAP, pour 95 % d'entre eux.

Les séances de remise à niveau en Français et en mathématiques sont proposées aux salariés volontaires des AQI, à raison d'une heure toutes les deux semaines, grâce à l'intervention d'un bénévole. Très appréciées, elles répondent à un besoin réel pour certains salariés qui rencontrent encore des difficultés, notamment dans la maîtrise du Français.

4. Situation au regard de la justice

Même si le taux moyen de personnes sous main de justice accueillies s'élève à 85,8 %, ce chiffre doit naturellement être nuancé selon les dispositifs concernés.

Le tableau ci-dessous présente le détail de ces données.

	TOTAL		ACI WEB		AQI75		AQI93		TIG	
	127		15		13		12		87	
Personnes sous main de justice (Nb + %)	109	85,8 %	10	66,7 %	7	53,8 %	5	41,7 %	87	100 %
Personnes hors justice (Nb + %)	18	14,2 %	5	33,3 %	6	46,2 %	7	58,3 %	0	0 %

Depuis l'année dernière, nous sommes confrontés à un nombre croissant de refus d'aménagement de peine pour les sorties vers nos chantiers restauration, AQI75 et AQI93. Ces refus, souvent communiqués seulement quelques jours avant le démarrage du chantier, nous obligent à mettre en place un système de liste d'attente afin de pouvoir compléter les groupes dans les derniers jours.

Or, les personnes inscrites sur cette liste d'attente sont rarement des personnes sous main de justice, car elles doivent être immédiatement disponibles pour intégrer le chantier. Cette contrainte explique en partie la baisse du taux de personnes sous main de justice accueillies au sein des AQI.

Sur notre chantier Etap'Web, le fonctionnement est différent. Une fois une personne identifiée, nous ne sommes pas soumis à une date impérative de démarrage de contrat, ce qui permet de mieux préparer les aménagements de peine et de construire un projet plus solide avec la personne concernée. En revanche, il peut parfois être nécessaire d'attendre six à huit mois avant qu'une personne dont l'embauche a été validée puisse effectivement intégrer le chantier.

5. Situation au regard de la santé

Cette année, les chantiers d'insertion ont accueilli 12,5 % de travailleurs en situation de handicap. C'est principalement sur le chantier Etap'Web que nous sommes en mesure d'accompagner des personnes en situation de handicap, grâce à la possibilité d'adapter les postes de travail aux besoins spécifiques de chacun.

En restauration collective, l'accueil est plus complexe en raison des contraintes physiques liées au métier (port de charges, station debout prolongée, rythme de travail soutenu...). Toutefois, une personne reconnue en qualité de travailleur handicapé a été accueillie sur chacun des deux AQI en 2025.

Nous rencontrons par ailleurs de plus en plus de personnes qui, faute d'un suivi médical régulier depuis plusieurs années, se trouvent dans des situations de fragilité ou de vulnérabilité importantes. Afin de les accompagner sur ces questions, nous leur proposons de réaliser des bilans de santé gratuits au sein des centres de la CPAM, ainsi que la mise en place d'un suivi adapté lorsque cela est nécessaire.

Sur l'AQI93, trois situations ont ainsi conduit des salariés à interrompre leur parcours pendant plusieurs mois, en raison de problèmes de santé non pris en charge depuis longtemps, souvent liés à l'absence de suivi médical et à des difficultés d'accès aux soins.

6. Situation familiale

Chaque parcours est unique, mais les situations familiales rencontrées sont souvent complexes et peuvent être sources de nombreux conflits ou difficultés. Qu'il s'agisse des conséquences

d'une période de détention ou de ruptures au sein du couple ou de la famille, cette dimension reste un élément essentiel à prendre en compte dans l'accompagnement proposé par les équipes.

Sur les chantiers d'insertion, plus de 60 % des salariés recrutés se déclarent célibataires. Lorsqu'ils sortent de détention, ils sont nombreux à retourner vivre chez un parent, le plus souvent leur mère, parfois avec leurs frères et sœurs. Dans de nombreuses situations, des tensions apparaissent rapidement : le retour au domicile familial après une période de détention, durant laquelle chacun a construit ses propres habitudes, est rarement aussi simple qu'il pouvait être imaginé. Ce retour s'accompagne parfois d'un dispositif de surveillance électronique, qui peut également générer des contraintes et des tensions supplémentaires pour l'ensemble de la famille en cas de non-respect des obligations ou de difficultés dans le suivi du dispositif.

Environ 25 % des salariés accompagnés sont des familles monoparentales, principalement des mères seules avec un ou plusieurs enfants. Pour ces personnes, la question de la garde des enfants constitue souvent un enjeu majeur, notamment pour les AQI lors des périodes de stage, qui nécessitent fréquemment une prise de poste dès 7 h 30. Plus largement, pour ces mères qui reprennent parfois une activité professionnelle après une longue période éloignées de l'emploi, l'organisation quotidienne et le respect des horaires peuvent représenter une source importante de stress. Les Conseillers en insertion professionnelle sont régulièrement sollicités pour accompagner la recherche de solutions et aider à prioriser les démarches.

Nous avons également accueilli plusieurs pères sortant de détention et retrouvant leur foyer auprès de leur compagne et de leurs enfants. Reprendre une place au sein de la famille après une longue absence est souvent une étape complexe, notamment lorsque de très jeunes enfants ont peu, voire aucun souvenir de leur père, ou lorsque des enfants plus âgés ont eux-mêmes souffert de la situation carcérale et peinent à accepter ce retour. Ces personnes doivent alors retrouver leur rôle et leur place dans une organisation familiale qui s'est construite sans elles, ce qui peut être source de désorientation et de difficultés quotidiennes.

D'autres parcours sont marqués par des ruptures familiales consécutives à l'incarcération : séparation avec une compagne, pouvant parfois entraîner une perte des droits parentaux, ou éloignement durable avec les parents, les frères et sœurs. La reconstruction de ces liens constitue alors un véritable défi : comprendre les réactions parfois douloureuses de l'entourage, accepter les blessures provoquées par la situation et continuer à croire en la possibilité de renouer progressivement avec sa famille.

Cette année, nous avons également accueilli plusieurs jeunes hommes retrouvant le domicile familial, souvent celui d'une mère seule, elle-même fortement impactée par l'incarcération de son fils et souhaitant pourtant rester présente dans son parcours de réinsertion, à travers un soutien matériel, administratif ou affectif. Pour deux d'entre eux, le retour à la liberté et la reprise de contacts avec leurs anciennes fréquentations ont malheureusement pris le pas sur le projet de réinsertion engagé avec L'Îlot.

Les équipes restent particulièrement attentives à ces situations familiales souvent douloureuses. Elles apportent aux salariés un soutien, des conseils, mais surtout une écoute indispensable pour les accompagner dans ces étapes de reconstruction.

7. Principales problématiques

La précarité des publics accompagnés dans le cadre des parcours proposés par L'Îlot reste une réalité très présente pour certains. Les conséquences matérielles peuvent être importantes dans leur quotidien, où chaque dépense doit souvent être soigneusement anticipée. En milieu de mois, certains salariés sollicitent ponctuellement une avance sur salaire. Ils sont également de plus en plus nombreux à témoigner de difficultés importantes en fin de mois, dans un contexte de hausse constante des prix, y compris sur les produits de première nécessité.

Les causes de ces situations sont multiples : incarcération, séparation, chômage de longue durée, parcours migratoire, revenus durablement insuffisants... Une situation déjà fragile peut rapidement se dégrader. Nous accompagnons donc les personnes concernées dans la mise en place d'une gestion budgétaire plus rigoureuse, notamment à travers l'anticipation mensuelle des dépenses et l'identification des priorités. À ces difficultés peuvent s'ajouter des obligations financières liées à des frais de justice, au versement de dommages et intérêts aux parties civiles, ou encore à des amendes non réglées ayant fait l'objet de majorations. Si l'entrée dans le monde du travail permet de retrouver un revenu régulier, celui-ci ne suffit pas toujours à couvrir l'ensemble des charges auxquelles certains salariés doivent faire face. En tant qu'employeur, nous recevons ainsi de plus en plus fréquemment des avis de saisie sur salaire.

Cette situation peut également générer une difficulté supplémentaire : le besoin légitime de profiter enfin de son salaire après une période de privations peut parfois conduire à des arbitrages budgétaires compliqués, retardant la stabilisation financière. Pour accompagner les salariés sur ces questions, nous faisons appel à des partenaires extérieurs qui interviennent sur la gestion budgétaire et proposent des conseils pratiques pour mieux maîtriser les

dépenses. Les CIP sont également régulièrement mobilisés pour travailler avec les salariés sur leur « reste à vivre » et les aider à préserver les dépenses essentielles.

Les démarches administratives constituent généralement l'un des premiers sujets abordés lors des rendez-vous avec les CIP. Renouvellement d'une carte d'identité, récupération ou création d'identifiants, mise à jour des comptes personnels, démarches auprès de France Travail, de la CAF ou encore déclaration d'impôts : autant de procédures désormais majoritairement dématérialisées, mais qui restent complexes pour des personnes rencontrant des difficultés avec le Français, avec le numérique, ou ayant connu une longue période d'incarcération.

Afin de favoriser leur autonomie, nous avons renforcé nos ateliers informatiques et mis en place des temps d'accompagnement à l'utilisation des services publics en ligne. Ces ateliers sont jugés très utiles par 82 % des personnes qui y ont participé.

Parmi les principales difficultés rencontrées figure l'accès au logement, qui concerne plus de 50 % des salariés en insertion. Les situations sont multiples : logement trop petit ou trop coûteux, habitat dégradé, absence de logement stable, rupture familiale, hébergement temporaire à la sortie de détention dans l'attente d'une solution plus pérenne... Entre les délais d'attribution de logements sociaux, la saturation du Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), les démarches liées au Droit au logement opposable (DALO) et le niveau élevé des loyers, une grande majorité des personnes accompagnées reste confrontée à une réelle insécurité résidentielle. Sur cette problématique, nos possibilités d'intervention restent malheureusement limitées.

Un partenariat a néanmoins été développé avec les « Bureaux du Cœur ». Cette association propose aux entreprises de mettre à disposition un espace dans leurs locaux comprenant un lit et un rangement, permettant à une personne sans domicile de bénéficier d'un hébergement temporaire le soir, en dehors des heures de travail, ainsi que le week-end, pendant quelques mois. Deux salariés ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif, le temps de construire des solutions d'hébergement plus durables.

Malgré l'engagement constant des Conseillers en insertion professionnelle et le soutien proposé tout au long des parcours, nous constatons chez certains salariés une grande difficulté à rebondir face aux obstacles rencontrés, notamment chez les plus jeunes. Redonner confiance, remobiliser, encourager la persévérance et accompagner chacun vers les prochaines étapes de son parcours afin de lever progressivement les freins : telle est la mission quotidienne des équipes qui accompagnent ces publics.

Histoire de Vie

Monsieur M. a 19 ans lorsqu'il intègre Etap'Web. Accompagné par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) depuis son plus jeune âge, il souhaite aujourd'hui reconstruire son parcours en reprenant des études dans le cadre d'une alternance.

Enthousiaste et volontaire, il progresse rapidement sur le plan technique. Mais une difficulté majeure va rapidement mobiliser l'équipe : la ponctualité. Entre une hygiène de vie fragile, des troubles du sommeil et des angoisses nocturnes, Monsieur M. se retrouve souvent dans l'incapacité de se lever le matin et d'être présent à l'heure prévue.

Durant plus d'un an, l'équipe va l'accompagner sur cette problématique. Écoute, compréhension, recherche de solutions, encouragements, objectifs à atteindre, mais aussi rappels du cadre professionnel, retenues sur salaire ou menace de suspension du contrat : tous les leviers sont mobilisés pour l'aider à prendre conscience de l'importance de ce point, qui pourrait devenir un véritable obstacle dans une future insertion professionnelle. Les progrès sont parfois visibles pendant quelques jours, avant que les difficultés ne réapparaissent la semaine suivante.

Il faudra du temps, de la persévérance et un accompagnement constant pour parvenir à stabiliser progressivement cette situation et lui faire comprendre que le respect des horaires constitue une exigence essentielle dans le monde professionnel.

Parallèlement, son projet professionnel avance. Une école lui confirme son admission pour la rentrée de novembre en BTS SIO, sous réserve de trouver une entreprise d'accueil en alternance.

Toute l'équipe se mobilise alors : Monsieur M. multiplie les candidatures, chacun active son réseau, et c'est finalement à quelques jours de l'échéance qu'une entreprise accepte de l'accueillir en alternance chez B/Acceptance. Monsieur M. débute alors un contrat d'alternance de deux ans. Un véritable aboutissement, d'autant plus que cette opportunité lui permet également d'accéder à un logement quelques jours plus tard.

Au moment de son départ, chacun lui adresse ses encouragements et quelques recommandations, avec une attention toute particulière sur... le respect des horaires ! Une nouvelle étape commence pour lui. Nous lui souhaitons pleine réussite dans la poursuite de son parcours.

UNE ÉQUIPE

L'accompagnement des salariés a été assuré par une équipe de trois Conseillers en insertion professionnelle (CIP) : Marie Gemon, Abdelmounim Aïssa et Coralie Amiot, alternante. Ensemble, ils ont accompagné les salariés des trois chantiers, tant sur les questions sociales que dans la construction de leur projet professionnel. À travers les ateliers collectifs comme lors des entretiens individuels, ils ont su, tout au long de l'année, écouter, conseiller, encourager et accompagner chacun vers la réalisation de ses objectifs et l'acquisition d'une plus grande autonomie.

Côté AFCI, Denis Martin poursuit son engagement auprès de L'Îlot depuis maintenant quatre ans. Formateur de l'ensemble des groupes, il transmet aux participants les savoir-faire et les exigences des métiers de la restauration au cours des quelque 350 heures de formation dispensées dans les cuisines et les salles du centre. Au-delà de son rôle pédagogique, il constitue également un interlocuteur de confiance, auprès duquel de nombreux salariés trouvent une écoute attentive face aux difficultés rencontrées durant leur parcours.

L'équipe d'Etap'Web est restée stable en 2025. Nesrine Nedjam poursuit le développement commercial et économique du chantier, tandis que Sofien Mzabi, mis à disposition par l'association CodePhoenix, continue d'assurer l'encadrement technique et la montée en compétences des salariés en parcours.

Enfin, Alioune Gueye, chargé de mission emploi, pilote l'animation des parcours TIG pédagogiques déployés par L'Îlot. Il assure également les relations avec les Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) des personnes condamnées à un TIG, tout en poursuivant le développement de nouveaux partenariats sur les territoires où le dispositif se déploie progressivement.

Comme chaque année, les bénévoles occupent une place essentielle dans la réussite de nos actions. Nous tenons à remercier tout particulièrement :

- ✓ Alain Breton, qui anime les ateliers de remise à niveau en Français et en mathématiques ;
- ✓ Claude Wohrer, pour l'organisation et l'accompagnement des sorties culturelles ;
- ✓ Jean-François Cazes, pour son expertise du monde de l'entreprise et son appui au développement commercial d'Etap'Web ;
- ✓ Jérôme Charmet, pour son accompagnement des salariés dans leurs recherches de stages et leur accès à l'emploi ;

- ✓ François Blanchard, qui dispense les cours d'anglais auprès des salariés du chantier Etap'Web.

Nous remercions également les nombreux professionnels qui acceptent de venir partager leur expérience avec les participants. Leurs interventions permettent de faire découvrir les réalités de leurs métiers, leurs parcours et leurs environnements de travail, qu'il s'agisse des métiers de la restauration dans le cadre des AQL ou des différents métiers du numérique pour les salariés d'Etap'Web. Un grand merci à eux tous !

Depuis décembre 2025, les Ateliers d'insertion d'Île-de-France ont pris leurs quartiers dans de nouveaux locaux, à Pantin, au sein de l'immeuble *Les Reflets*, où était déjà installé le siège de L'Îlot.

En août, nous avons quitté les locaux parisiens que nous occupions dans le treizième arrondissement, au sein de l'association La Mie de Pain. Notre convention d'occupation arrivant à son terme, cette dernière avait besoin de récupérer les espaces qu'elle nous mettait à disposition. Dans l'attente de la disponibilité de nouveaux locaux à Chemin Vert, les équipes et les activités parisiennes ont donc été transférées à Pantin.

Par ailleurs, le projet de regrouper les deux chantiers d'Aubervilliers était à l'étude depuis plusieurs mois. Après de longues recherches pour trouver des bureaux adaptés, nous avons finalement pu nous installer à Pantin, aux deuxième et septième étages du même immeuble que le siège de l'association. Ce rapprochement facilite les échanges avec les équipes support et favorise une meilleure coordination entre les différents services.

Le regroupement des équipes et des chantiers, associé à un cadre de travail plus fonctionnel et plus agréable, marque une nouvelle étape dans le développement des Ateliers d'insertion d'Île-de-France. C'est dans ces nouveaux locaux que nous poursuivrons, avec enthousiasme, notre mission d'accompagnement vers l'insertion.

Fin de parcours - verbatim

« J'avais peur au début, mais j'ai été contente d'avoir été recrutée. Toute l'équipe vous nous avez donné tout ce que vous avez en vous. Il y a eu des moments difficiles. Vous êtes là tout de suite dès qu'on vous demande. L'Îlot vous êtes toujours disponible pour nous, très heureuse de ce parcours de 8 mois. Merci Denis, il y a eu des hauts et des bas, mais vous êtes là pour qu'on réussisse. Grâce à vous, on a le diplôme. On était bien avec vous, et la séparation est difficile. »

Madame D. – AQI75

« Formidable. On a beaucoup appris, et le résultat, c'est le diplôme. C'est comme une famille. Le jour où j'étais malade, j'ai reçu dix appels, pour savoir comment j'allais, et tout le monde s'inquiétait pour moi. Merci et chapeau à tous. »

Monsieur B. – AQI75

« Le parcours a été enrichissant, c'est plus qu'une formation, c'est une vraie expérience de vie. Au début, j'avais peur de pas aller jusqu'au bout, car il y a plusieurs formations que j'ai arrêtées. Mais là, j'y suis arrivé. [...]. Au début, j'appréhendais de pas pouvoir m'intégrer, mais finalement, j'y suis arrivé. Aujourd'hui, je crois qu'on peut tous être fiers de nous. Ça a pas été facile pour tout le monde. Vous m'avez tous apporté quelque chose, chacun à sa manière. Merci. »

Monsieur J. – AQI75

« Merci à tous, et aussi à mon fils qui m'a aidé. Il m'a fait faire des dictées de Français. Merci à Alain [bénévole] pour les cours de Français. »

Monsieur O. – AQI75

[...] « Et puis, il y a du soutien, entre nous [le groupe de l'AQI93], et avec toute l'équipe de L'Îlot. Ici, quand on fléchit, il y a toujours quelqu'un pour nous aider, pour écouter. Je ne savais pas que c'était aussi fort, et moi ça m'a permis de continuer, de tenir jusqu'au bout, même quand j'ai failli tout plaquer ! Merci à tous, si j'ai réussi c'est parce que vous étiez tous là ! »

Monsieur A. – AQI93

« J'ai appris beaucoup de choses en cuisine. J'avais des difficultés en Français, et ici à L'Îlot j'ai progressé beaucoup. J'ai eu peur d'abandonner à certains moments, mais j'ai tenu grâce aux formateurs, à Denis [formateur AFCI] et aux collègues »

Monsieur R. – AQI93

Témoignage inspirant

Réda, l'incarnation de la désistance

Réda, participant à la session 2025 des Ateliers qualification insertion d'Île-de-France, en aménagement de peine après une longue détention, a accepté de partager son expérience de huit mois au sein de L'Îlot.

Comment avez-vous découvert L'Îlot et qu'est-ce qui vous a attiré vers ce programme ? En détention, ma CPIP (Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation) m'a parlé des Ateliers de L'Îlot. Pour obtenir un aménagement de peine, il faut présenter un projet professionnel. Même si je souhaitais me tourner vers un métier lié au sport, l'idée d'intégrer un chantier d'insertion en cuisine m'a semblé très enrichissante : cela me permettait de remettre un pied dans le monde du travail, de retrouver un rythme, un cadre et un objectif. J'avais déjà une expérience en cuisine pendant ma détention, et obtenir un diplôme me donnerait de meilleures chances de trouver un emploi.

Quelles étapes avez-vous suivies pour intégrer ce dispositif ? Je suis passé par ma CPIP, qui a organisé un entretien. J'y ai rencontré Isabelle, (responsable des Ateliers et chantiers d'insertion en Île-de-France), et Marie, (Conseillère en insertion professionnelle). Il y a eu une sélection parmi les candidats, et j'ai ensuite reçu une réponse positive.

Quelles compétences aviez-vous avant L'Îlot, et qu'avez-vous acquises depuis votre intégration ? En détention, j'avais déjà travaillé en cuisine, plutôt orientée « gastronomique ». Ici, je me suis ouvert à la restauration collective. J'ai appris à m'adapter à différentes équipes et méthodes de travail. D'un point de vue technique, j'ai énormément progressé : modes de cuisson, conservation, mais aussi les normes HACCP (Analyse des dangers et maîtrise des points critiques). Depuis mon arrivée, j'ai effectué deux stages de six semaines, ce qui m'a permis d'acquérir une solide expérience pratique.

Comment votre situation administrative a-t-elle évolué pendant cette période ? Je suis assez autonome, et j'ai pu gérer seul mes démarches (CAF, fiches de paie, etc.), tout en sachant que l'équipe était là en cas de besoin. Leur présence et leur bienveillance m'ont permis de gagner en confiance et en autonomie, ce qui est très important.

Quels obstacles avez-vous réussi à surmonter grâce à l'équipe de L'Îlot ? Travailler en groupe n'est jamais simple : chacun a sa personnalité et sa manière de faire. Mais cette mixité -

hommes, femmes, personnes au RSA, anciens détenus - est extrêmement enrichissante. Cela m'a permis de me confronter à différents profils et de mieux comprendre les autres.

Quels sont vos projets pour l'avenir, et quel rôle L'Îlot y joue-t-il ? Je vais travailler en cuisine tout en poursuivant mon rêve de devenir coach sportif. C'est un projet sur lequel je suis aussi épaulé par l'équipe des Ateliers. Sans L'Îlot, je n'aurais pas pu me projeter ainsi. Après 19 ans de détention, leur soutien a été essentiel, psychologiquement surtout. J'ai aujourd'hui 40 ans, et ça m'a beaucoup aidé d'avoir des personnes qui croient en moi, sans jugement, avec beaucoup de bienveillance. Ça m'a donné un réseau, une première expérience, et un cadre. La rigueur des cours et des stages m'a aidé à structurer ma sortie, je sais que je vais me réinsérer et que le passé c'est le passé.

Je tiens à remercier l'association et toutes les personnes qui la font vivre. L'accueil, le cadre et l'humanité offerts sont essentiels : ils donnent une véritable seconde chance. Chacun apporte sa pierre à l'édifice, et cela a été précieux pour moi.

PERSPECTIVES 2026

Les nouveautés

L'année 2026 s'annonce riche en évolutions pour les Ateliers d'insertion d'Île-de-France.

- ✓ **Poursuivre le développement d'Etap'Web.** Grâce au travail mené par toute l'équipe depuis la création du chantier, Etap'Web a confirmé sa pertinence et son attractivité. Face à l'augmentation constante des candidatures et aux bons résultats obtenus en matière de sorties vers l'emploi ou la formation, l'association a fait le choix de renforcer ce dispositif. Le chantier AQI93 est ainsi remplacé par une extension d'Etap'Web, dont la capacité d'accueil est portée de huit à quatorze salariés dès le début de l'année 2026. Deux encadrants techniques assureront désormais l'accompagnement des participants, répartis en deux groupes de travail, l'un le matin et l'autre l'après-midi. Une nouvelle encadrante technique a rejoint L'Îlot afin de prendre en charge ce second groupe de production.
- ✓ **Relancer le chantier AQI75 dans son format historique.** Après plusieurs adaptations, le chantier AQI75 retrouve son organisation initiale avec un parcours de neuf mois. Une nouvelle promotion de douze participants sera accueillie dès le mois de février.
- ✓ **Poursuivre le déploiement des parcours TIG pédagogiques.** Le développement du dispositif se poursuivra progressivement sur le territoire francilien, en veillant à maintenir un rythme compatible avec les moyens humains mobilisés. Cette activité repose aujourd'hui sur un seul chargé de mission à temps partiel, ce qui nécessite une montée en charge maîtrisée.
- ✓ **Adapter l'organisation du service.** Les évolutions des dispositifs conduisent à une réorganisation de l'équipe. Deux Conseillers en insertion professionnelle, Alioune Gueye et Abdelmounim Aïssa, assureront désormais l'accompagnement des salariés en parcours ainsi que des participants aux TIG pédagogiques. Une réflexion est engagée afin d'adapter les méthodes de travail et de répartir au mieux les charges entre les différents membres de l'équipe.
- ✓ **Renforcer les partenariats et consolider le développement des activités.** La poursuite et le développement des partenariats demeurent une priorité, qu'ils soient judiciaires, institutionnels, associatifs ou issus du monde de l'entreprise. Nous continuerons également à renforcer la visibilité de L'Îlot sur les territoires où nous intervenons, à développer de nouvelles prestations pour Etap'Web et à rechercher les financements nécessaires pour accompagner cette nouvelle phase de développement.

L'accompagnement

- ✓ **Renforcer les compétences numériques des salariés.** Le développement des usages numériques, qu'il s'agisse des démarches administratives ou de la recherche d'emploi, restera une priorité. Cet objectif sera notamment facilité par le renouvellement du parc informatique, financé grâce au soutien d'une fondation, permettant d'offrir aux participants un environnement de travail plus performant.
- ✓ **Développer l'accompagnement socio-professionnel individualisé.** Une attention particulière continuera d'être portée aux personnes les plus fragiles, afin de mieux prendre en compte les difficultés sociales, administratives ou personnelles qui peuvent freiner leur parcours d'insertion.
- ✓ **Poursuivre l'évolution des programmes pédagogiques des AQI.** Les contenus de formation continueront d'être enrichis et actualisés dans le cadre de la démarche de certification de notre organisme de formation, afin de garantir des parcours toujours plus adaptés aux attentes des employeurs et aux besoins des salariés.
- ✓ **Maintenir une offre d'activités culturelles et sportives.** Ces temps de découverte et de partage resteront pleinement intégrés aux parcours d'insertion. Ils favorisent l'ouverture culturelle, renforcent la cohésion des groupes et contribuent au développement de la confiance en soi, autant d'atouts pour réussir un parcours vers l'emploi.

Le partenariat

Le développement de nos partenariats restera l'un des axes majeurs de notre action. Nous poursuivrons le travail engagé pour entretenir et renforcer notre réseau, qu'il soit social, professionnel, culturel ou financier, mais également au sein de nos différents secteurs d'activité, notamment la restauration et le numérique.

Plus que jamais, la qualité de ces partenariats constitue un levier essentiel pour offrir aux personnes accompagnées des parcours toujours plus riches en opportunités et favoriser leur insertion durable.

Enfin, cette nouvelle année devra être celle de l'engagement collectif. Chacun, au sein de l'association, est appelé à devenir un ambassadeur de L'Îlot et de ses actions, en faisant connaître notre mission, en développant de nouvelles collaborations et en portant nos valeurs auprès de l'ensemble de nos partenaires et sur les territoires où nous intervenons.

MERCI À NOS PARTENAIRES

À Paris et en Seine-Saint-Denis, les Ateliers d'insertion de L'Îlot en Île-de-France comptent de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Nous remercions notamment

Nos financeurs publics :

- ✓ Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS) d'Île-de-France ;
- ✓ Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) d'Île-de-France ;
- ✓ Conseil général de la Seine-Saint-Denis ;
- ✓ Ville de Paris ;
- ✓ Ville d'Aubervilliers.

Nos financeurs privés :

- ✓ Les donateurs particuliers ;
- ✓ Fondation Îlot Avenir ;
- ✓ La Fondation M6 ;
- ✓ La Fondation Notre-Dame ;
- ✓ La Fondation STMicroelectronics ;
- ✓ La Fondation Gecina.

Nos partenaires :

- ✓ Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) d'Île-de-France ;
 - ✓ Centre de formation AFCEI, à Pantin ;
 - ✓ France Travail, particulièrement les services IAE de Paris et d'Aubervilliers ; France Travail – dispositif Justice ;
 - ✓ Réseau Inser'Eco 93 en Seine-Saint-Denis, Réseau Fédération des acteurs de la solidarité, réseau CHANTIER école ;
 - ✓ associations proposant un hébergement et un accompagnement aux personnes sortant de prison, Aurore, APCARS, Faire, ARAPEJ ;
 - ✓ associations intervenant dans le champ de la santé et de la réduction des addictions.
- ... et les entreprises qui accueillent nos salariés en stage et participent à leur formation



Cofinancé par
l'Union européenne



ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION D'ÎLE-DE-FRANCE

www.ilot.asso.fr



153, avenue Jean Lolive 93500 Pantin
01 43 14 31 00 maisons-accueil@ilot.asso.fr
Association reconnue d'utilité publique